

Namur, le 26 avril 2022

Chère coopératrice, cher coopérateur,

Vous le voyez sous vos yeux, le monde change et la transition énergétique s'accélère. Son appropriation par les citoyens n'en est que plus importante, renforçant davantage le sens de notre projet associatif.

C'est donc avec un grand plaisir que nous vous invitons à découvrir le bilan 2021 et les projets 2022, ainsi qu'à vous prononcer sur des décisions importantes de la coopérative.

Vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale d'Émissions Zéro qui se tiendra

**Le samedi 14 mai 2022**

**au siège social de la SCRL : Mundo, Rue Nanon 98 à 5000 NAMUR**

De 8h45 à 9h00 accueil et inscription pour l'AG.

A 9h00, Assemblée Générale Ordinaire des coopérateurs avec l'ordre du jour suivant :

1. Constitution du Bureau : Scrutateurs, secrétaire, Président
2. Approbation des PVs de l'Assemblée générale ordinaire du 3/04/2021 et de l'Assemblée générale extraordinaire du 15/09/2021
3. Questions/réponses sur le rapport d'activité 2021
4. Présentation :
  - a. Comptes annuels 2021
  - b. Rapport de gestion
  - c. Proposition d'affectation du résultat
  - d. Rapport des vérificateurs aux comptes
  - e. Budget 2022
5. Questions/réponses sur les comptes annuels 2021
6. VOTE : Approbation des comptes annuels 2021
7. VOTE : Approbation de l'affectation des frais de projet au fond spécifique
8. VOTE : Approbation de l'affectation du résultat (dividende de 3%) et paiement pour le 30/6/2022
9. VOTE : Elections de Lucas Gossiaux, Alain Kisiel et Dimitris Stamatoukos au postes d'administrateurs
10. VOTE : Décharge aux vérificateurs aux comptes
11. VOTE : Décharge aux administrateurs
12. VOTE : Désignation des vérificateurs aux comptes 2022 : **appel à candidats**
13. Présentation de l'évolution des projets abordés lors de l'AGE du 15/09/2021

Fin prévue à 12h, verre de l'amitié de 12h à 12h30.

Les procès-verbaux des AGs(2021), le rapport d'activité, le rapport de gestion du CA et les bilan et compte de résultat 2021 sont disponibles dans l'espace coopérateur sur notre site internet (code «hydro»). Ces documents peuvent vous être envoyés en version papier sur demande adressée à Émissions Zéro par courrier ou par courriel (voir adresses ci-dessous).

Les questions se rapportant au rapport d'activité 2021, au rapport de gestion du Conseil d'administration, aux bilan et compte de résultat 2021 doivent nous être adressées par écrit pour

le **lundi 9 mai au plus tard** et ce par courrier postal au siège de la coopérative ou par courriel (info@emissions-zero.coop).

De manière à respecter la durée prévue pour l'AG, le Conseil d'Administration souhaite limiter les questions verbales à 2 par coopérateur ou coopératrice. Privilégiez donc les questions écrites préalables.

Les coopérateurs inscrits en tant que tel au registre des parts de la coopérative au 30/04/2022 auront le droit de participer aux votes sur simple présentation de leur carte d'identité dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et pourront se faire représenter par un autre coopérateur en envoyant le formulaire de procuration ci-joint dûment rempli et signé **pour le lundi 9 mai**. Nous vous rappelons qu'un coopérateur ne peut détenir plus de 5 procurations et que les procurations qui ne désignent pas de mandataire ne seront pas prises en compte.

**Afin de faciliter l'organisation de cette AG, veuillez indiquer votre présence via le formulaire d'inscription électronique indiqué ci-dessous.**

Lien direct pour l'inscription : <https://emissionszero.addme.coop/ag>

Un code d'inscription unique vous a été envoyé par email.

Si vous donnez procuration à un coopérateur, vous pouvez lui communiquer ce code.

Nous vous prions de croire, chère Coopératrice, cher Coopérateur, à l'expression de nos sentiments distingués.

*Pour le Conseil d'Administration,*

Jean Pilliez  
Administrateur



Anne Wouters  
Directrice



PROCURATION POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 MAI 2022

Je, soussigné, . . . . . (Le(a) mandant(e)),

Représentant légal de . . . . . [optionnel]

Demeurant : . . . . .

Numéro registre national (au dos de la carte d'identité) : . . . . .

Code d'inscription unique (facultatif) : . . . . .

Empêché d'assister à l'Assemblée Générale d'Émissions Zéro SCRL du 14 MAI 2022.

Désigne pour me représenter à cette assemblée (**obligatoire**):

Mme/M. . . . . qui accepte, et donne au mandataire le pouvoir de prendre part à toutes les délibérations, voter, amender ou rejeter les propositions à l'ordre du jour, assister à toute assemblée ayant le même ordre du jour, au cas où la susdite assemblée ne pourrait valablement délibérer, passer et signer les actes, pièces et procès-verbaux.

Les procurations seront signées manuellement sur le présent formulaire de convocation. Seules les signatures originales, légalement valables, seront recevables. Afin de permettre les vérifications d'usage (validité des procurations, absences de doublons ...), les procurations devront parvenir par courrier au siège social d'Émissions Zéro, Rue Nanon 98, 5000 NAMUR au plus tard **le lundi 9 mai** ou par courriel. Dans ce cas, le coopérateur imprime sa procuration, la signe, la scanne et la fait parvenir à [info@emissions-zero.coop](mailto:info@emissions-zero.coop).

Fait à . . . . . le . . . . . 2022

Le(a) mandant(e)  
(Signature précédée de la mention  
manuscrite "Bon pour pouvoir")

Le(a) mandataire